Licence Administration publique

Rapport Hcéres

▶ **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Administration publique. 2017, Aix-Marseille université - AMU. hceres-02027171

HAL Id: hceres-02027171

https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02027171

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Rapport d'évaluation

Licence Administration publique

Aix-Marseille Université

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,[1]

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

[1] Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Droit et sciences politiques

Établissement déposant : Aix-Marseille Université

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La mention *Administration publique* d'Aix-Marseille Université (AMU) est une formation de niveau Licence privilégiant une approche pluridisciplinaire en droit-management public-économie et sciences politiques. Elle a pour objet de préparer les étudiants aux concours administratifs ou de les orienter vers la poursuite d'études, vers des masters à finalité professionnelle dans des domaines d'activités en relation avec le management des administrations publiques ou, éventuellement, vers des masters à finalité « recherche ». Elle est ouverte à la formation initiale et la formation continue.

La licence *Administration publique* (LAP) est composée d'un parcours complet *Management public* ouvert aux bacheliers, de la 1ère à la 3ème année de licence (L1, L2 et L3). Ce parcours est porté par l'Institut de Management Public et Gouvernance Territoriale (IMPGT), composante de l'AMU. A cette formation sur trois années, s'ajoutent des parcours ouverts seulement en L3 à la Faculté de Droit et Science Politique (FDSP) et à l'Institut d'Etudes Politiques (IEP).

Plus précisément, le parcours complet *Management public* porté par l'IMPGT se caractérise par une approche pluridisciplinaire en droit-management public-économie. Un parcours LAP proposé en L3 est soutenu par la FDSP propose trois types de formations : une licence *Administration publique Droit et société,* une licence *Administration publique interculturelle* (qui est une option de la LAP *Droit et société* destinée aux étudiants étrangers) et une licence *Administration publique* dans le cadre du magistère *Journalisme et communication des organisations* (JCO).

Un autre parcours proposé en L3 est porté par l'IEP et est rattaché au Centre de Préparation à l'Administration Générale (CPAG) de l'IEP.

Analyse

Objectifs
Les objectifs visés par la mention *Administration publique* sont assez indifférenciés selon les parcours : acquisition de connaissances pluridisciplinaires en droit, économie, gestion et sciences politiques, et acquisition de savoir-faire méthodologique. Ils sont particulièrement adaptés aux débouchés que la formation offre aux étudiants. Le caractère pluridisciplinaire des enseignements, les enseignements de culture générale et des méthodes d'expression écrite/orale, les études de cas et les stages obligatoires sur chaque année de licence pour le parcours *Management public,* sont autant d'éléments qui permettent de préparer les étudiants aux concours administratifs, à une insertion professionnelle directe par voie contractuelle dans le secteur public, privé et/ou parapublic ou à une poursuite d'études en masters professionnels dans des domaines d'activités en relation avec le management des administrations publiques. En revanche, du fait du caractère indifférencié des objectifs, il est assez difficile de positionner les différents parcours de L3 les uns par rapport aux autres et d'établir une complémentarité éventuelle entre le parcours FDSP et le parcours IEP, d'autant plus que les données sur le parcours porté par l'IEP sont assez limitées.

Organisation

La formation est organisée de façon à répondre aux objectifs scientifiques et professionnels avancés. La spécialisation des enseignements, et donc, des étudiants est progressive et claire. Cette spécialisation s'apprécie surtout dans le cursus complet *Management public* puisque les autres parcours débutent à la L3 de la LAP (les données relatives au parcours IEP ou à la LAP dans le cadre du magistère JCO sont peu précises). La L1 débute avec des cours d'institutions, d'introduction au droit, de fondamentaux du droit, la L2 approfondit les connaissances et introduit les outils de gestion et la L3 approfondit les outils de gestion. Dans ce parcours et à la différence des autres, la part cours magistral/travaux dirigés (TD) est nettement en défaveur des TD qui ne sont pas adossés aux matières fondamentales en L1 et L2. L'approche pluridisciplinaire, les études de cas, les TD de méthodologie et conférences de méthodes de L3 permettent, pour les trois parcours, de suivre la logique de spécialisation progressive associant l'acquisition d'un socle de connaissances et compétences fondamentales en L1 et L2 avant une spécialisation en L3 orientée vers une poursuite d'étude en masters professionnels ou les concours administratifs.

Positionnement dans l'environnement

Le positionnement de la formation dans l'environnement est bon. La LAP *Mangement public* est la seule licence de management public, couvrant les années L1, L2 et L3 à être proposée en France. Les différents partenariats évoqués mériteraient d'être précisés et formalisés ainsi d'ailleurs que les rapports avec l'IEP. Il en est ainsi du partenariat avec l'armée ou avec des administrations publiques qui est informel et lié à l'accueil des étudiants en stage.

Equipe pédagogique

L'équipe pédagogique solide est composée d'enseignants-chercheurs relevant de sections du Conseil National des Universités (CNU) diversifiées et garantissant ainsi l'approche pluridisciplinaire (droit privé, droit public, histoire du droit, sciences économiques, sciences de gestion, langue et littérature françaises et informatique). Seule la science politique n'est pas représentée (section 04), ce qui est regrettable dans une LAP. Un peu plus de 20 % des intervenants sont issus du monde socio-économique ; ce qui assure une ouverture sur le monde professionnel en lien avec la formation. Toutefois, ces intervenants extérieurs ne participent pas au parcours LAP *Droit et société,* et le dossier de présentation n'apporte pas de précision sur les « professionnels en journalisme et communication » qui interviennent dans le magistère JCO. L'équipe est dynamique et mobilisée dans l'encadrement : des réunions sont organisées régulièrement pendant l'année, certaines en présence des étudiants : réunion de pré-rentrée, réunions pédagogiques et réunions collégiales au moment des examens pour les corrections de mémoires ou les soutenances.

Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études

Les effectifs sont en augmentation dès la L1 pour le parcours *Management public* (de 51 en 2011/2012 à 87 en 2015/2016) jusqu'à la L3. Mais les chiffres de la 3ème année ne permettent pas de distinguer les effectifs selon le parcours de LAP. Il est par exemple fait mention d'une chute des effectifs en L3 *Droit et société* qu'il est impossible de mesurer dans le tableau présenté dans le dossier.
Les taux de réussite pour la L1 et la L2 sont assez élevés (en L1, 63 % en 2014/2015, 57 % en 2013/2014 ; en L2, 70 % et 74 % sur les mêmes années).
Les taux de réussite en L3 sont bons et stables (88 % en 2014/2015, 84 % en 2013/2014, là encore sans distinguer selon les parcours) et l'essentiel des étudiants reçus poursuit en master, ce qui est logique dans la mesure où la LAP *Management public* et la LAP JCO en particulier ne sont qu'une 1ère étape vers la professionnalisation après le master (75 % des étudiants de L3 *Management public* poursuivent en master dans le domaine droit-économie-gestion ; 86 % des étudiants en LAP, sans distinction de parcours, poursuivent en master). Le dossier n'apporte pas de précision sur les masters suivis par les diplômés de la LAP. Le taux d'insertion professionnelle des répondants est peu élevé (10 % pour les étudiants de L3 *Management public*), mais ce n'est pas la vocation première de la LAP. Toutefois, alors que la LAP est présentée comme permettant aux étudiants de présenter dès la fin de la licence les concours de la fonction publique, le dossier comporte peu de données sur ce sujet, soit que les étudiants ne passent pas les concours à la fin de la licence, soit qu'ils ne sont pas admissibles ; ce que tend à démontrer le taux élevé de poursuite d'études en M1.

Place de la recherche

La place de la recherche est limitée compte tenu du niveau de la formation concernée (licence), mais néanmoins présente. Les étudiants se trouvent régulièrement conviés à prendre part à des évènements relevant de la recherche (séminaires, colloques, journées d'étude…). Le parcours LAP *interculturelle* est relié à une forte dynamique de recherche avec la préparation d'un colloque annuel pluridisciplinaire sur des questions internationales, colloque organisé notamment par la FDSP ; la présence au colloque est obligatoire pour les étudiants et les contenus des communications font l'objet d'une évaluation.

Place de la professionnalisation

La place de la professionnalisation est satisfaisante. Les étudiants du parcours *Management public* ont une approche du monde professionnel en lien avec la formation dès la 1ère année avec les stages obligatoires. La mention offre des possibilités d'acquisition de compétences en lien avec la pratique professionnelle (rédaction de documents, s'exprimer dans plusieurs langues, utiliser les outils informatiques et les outils de gestion). La formation s'insère très directement dans le dispositif de préparation aux concours administratifs de la FDSP : les enseignements de culture générale/méthodes d'expression écrite/orale en L1, L2 et L3, culture de l'actualité économique et sociale, cours spécifiques de culture générale pour le parcours LAP *interculturelle* (littérature et politique, littérature européenne, origines intellectuelles de l'Union européenne). En revanche, il n'y a pas de module spécifique de professionnalisation ou de préparation aux concours administratifs. Les semestres 4 et 6 du parcours *Management public* ont une unité d'enseignement (UE) réservée au stage et au rapport de stage. Il est regrettable qu'une formation dont un des objectifs est de préparer aux concours de la fonction publique ne propose aucune UE dédiée.
La fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) est correctement remplie.

Place des projets et des stages

La place des stages est très satisfaisante dans le cursus complet *Management public*. Le parcours *Management public* propose la réalisation d'un stage obligatoire sur chaque année de licence, ce qui constitue l'une des spécificités de ce parcours de formation dans une optique de professionnalisation. Ce stage permet une insertion professionnelle progressive puisque la durée minimale du stage augmente d'année en année (quatre semaines en L1, six semaines en L2 et deux mois en L3). Le caractère obligatoire du stage s'accompagne de la mise en place de modules préparatoires en lien avec la recherche de stage (cf. expression écrite et orale/rédaction d'un CV, d'une lettre de motivation,…) ainsi que du tutorat (tuteur accompagnant l'étudiant durant son stage). Les parcours de LAP en 3ème année ne proposent pas de stages obligatoires mais ils peuvent être effectués de manière facultative (sauf pour la 3ème année dans le cadre du magistère JCO, mais la durée du stage n'est pas précisée), ce qui répond à la logique d'une L3 comme 1ère étape vers la professionnalisation après le master. Un stage obligatoire permettrait cependant une pré-orientation professionnelle et un choix de master en lieu avec cette 1ère expérience professionnelle.

Place de l'international

La place de l'international dans la mention est globalement satisfaisante, même si aucun cours n'est donné en langue étrangère, mais elle varie selon les parcours. Elle est incontestablement satisfaisante pour L3 LAP *interculturelle* qui est réservée aux étudiants issus des universités étrangères. Organisée sous la forme d'un cursus d'un an (semestres 5 et 6), elle associe aux cours de la LAP des cours spécifiques de culture générale (littérature et politique, littérature européenne, origines intellectuelles de l'Union européenne) et des TD de méthodologie. L'objectif premier de ce parcours est de favoriser l'insertion des étudiants internationaux à la FDSP et, au sein d'AMU, de permettre une ouverture à l'international, les étudiants français et internationaux suivant des cours en commun et travaillant régulièrement ensemble dans le cadre d'ateliers de méthodologie.
Pour les autres parcours, l'enseignement des langues vivantes est assuré chaque année (anglais obligatoire, espagnol, allemand et italien au choix).
Dans le parcours *Management public*, un ensemble de partenariats a été développé avec des universités étrangères pour permettre aux étudiants de licence d'effectuer un semestre d'études à l'étranger dans le cadre de la mobilité étudiante (Programme Erasmus, programme CREPUQ - Conférence des Recteurs et des Principaux des Universités du Québec - en L3). Ces mobilités sont facultatives et sont accordées sur dossier en fonction du nombre de places disponibles. Le dossier mentionne que chaque année, une dizaine d'échanges sont effectués avec ces universités partenaires pour le cursus de licence.
Dans la LAP *Droit et société*, une ouverture internationale de la formation s'effectue au sein des enseignements, par du droit comparé ou des références à des systèmes étrangers économiques et/ou sociaux (Management et services publics : comparaison internationale (L3) ; Politique euro-méditerranéenne et relations internationales (L3)…). Il n'y a pas dans le dossier de données sur l'accueil d'étudiants étrangers.

Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite

Le dossier démontre de l'existence de modalités permettant un recrutement diversifié, de passerelles pour accéder à la LAP et de dispositifs d'aide à la réussite intéressants. En L1 *Management public,* les étudiants sont issus de baccalauréat général, technique ou professionnel. Les étudiants ayant validé une année de formation dans le supérieur ou ceux ayant suivi une 1ère année de classe préparatoire pourront intégrer la L2 à condition de valider les études précédemment effectuées (dossier de validation de l'enseignement supérieur - VES). Pour une entrée en L3, les étudiants possédant un niveau équivalent à Bac+2 ainsi que les étudiants de classe préparatoire aux grandes écoles devront là encore soumettre un dossier de VES. La procédure est sélective pour l'entrée en L3 LAP *Droit et société*, mais le dossier ne précise pas les modalités de sélection. Un régime spécial d'études (RSE) peut bénéficier à certains étudiants de L3 ne pouvant se consacrer à temps plein à la poursuite de leurs études.

Un accompagnement personnalisé des étudiants est mis en place : sur chaque année de licence, il y a un enseignant-chercheur référent qui assure la responsabilité pédagogique, un tuteur qui suit et accompagne les étudiants en situation d'échec et un tuteur qui suit l'étudiant pour l'accompagner durant son stage. Une remise à niveau en droit est prévue dans la L3 LAP magistère JCO pour les étudiants issus de filières non juridiques.

Modalités d'enseignement et place du numérique

Les modalités d'enseignements sont classiques et la place du numérique est encore limitée. Les enseignements sont essentiellement ouverts à la formation initiale mais sont également proposés à la formation continue ((sauf pour le parcours LAP/IEP). Les étudiants disposent de cours obligatoires sur les deux premières années et d'un cours optionnel en L3, ce qui leur permet d'acquérir des compétences relatives à la maîtrise des outils informatiques. Les enseignements sont effectués en présentiel. L'usage du numérique consiste principalement à la transmission d'informations administratives et de contenus pédagogiques mis à disposition volontairement par les enseignants ou encore au déroulement de certaines procédures (stage en particulier).

Evaluation des étudiants

Les modalités de contrôle des connaissances sont très classiques, de même que la tenue des jurys de délibération. L'évaluation se fait par contrôle terminal, contrôle terminal et contrôle continu, ou contrôle continu intégral. La présentation est parfois un peu compliquée : pour la LAP *Management public*, les travaux pratiques, les unités d'enseignements (UE) et les éléments constitutifs d'UE ayant fait l'objet d'un contrôle continu partiel durant le semestre, l'opportunité de conserver ou non les notes de contrôle continu de la session 1 pour la session 2, est laissée à l'appréciation de la composante. La durée des épreuves écrites n'est pas précisée pour la LAP *Management public,* et un peu courte pour la LAP *Droit et société* (jamais plus d'une heure par matière). L'évaluation des étudiants de la LAP IEP est adaptée aux épreuves des concours administratifs (dissertation, note de synthèse…) mais le dossier ne contient pas de précision sur les modalités d'évaluation.

Suivi de l'acquisition de compétences

Il est difficile d'évaluer l'acquisition des compétences dans la mesure où les modalités d'évaluation des étudiants débouchent surtout sur une évaluation des connaissances (modalités de contrôle des connaissances classiques) : le dossier précise que « L'acquisition de compétences se mesure par les contrôles de connaissances mis en œuvre ». Le supplément au diplôme ne concerne que le parcours *Management public*, alors que la fiche RNCP concerne tous les parcours ; les deux fiches sont assez fournies sur l'énumération des compétences attestées ; seules les compétences énumérées au titre du parcours *Management public* sont accompagnées dans ces fiches d'une référence à une évaluation.

Suivi des diplômés

Le suivi des étudiants est en friche faute de moyens : aucun dispositif de suivi des diplômés n'a été mis en place au sein de la licence *Administration publique*. Il existe un observatoire de la vie étudiante au niveau de l'Université, mais aucune enquête sur le suivi des étudiants en LAP n'avait encore été réalisée au moment de la constitution du dossier. L'absence de liens avec les anciens diplômés empêche de passer par ce moyen peu couteux pour établir un annuaire ou constituer un réseau.

Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation

L'existence d'un conseil de perfectionnement et/ou de procédures d'évaluation est très variable en fonction des parcours.
Un conseil de perfectionnement a été constitué pour le parcours *Management public* et a dû se réunir depuis la rédaction du dossier. En revanche, il n'en existe pas en LAP *Droit et société* et en LAP *interculturelle* et celui constitué dans le cadre du magistère JCO ne fait l'objet d'aucune précision. La LAP IEP a mis en œuvre une procédure d'évaluation des enseignements par les étudiants, mais le dossier ne contient aucune précision sur ce point. Une évaluation a été conduite par l'observatoire de la vie étudiante en 2013/2014 et a mesuré une satisfaction globale, sur les trois années de l'ensemble de la mention, de 3,6/4. Des précisions sur la procédure (taux de réponse, administration du questionnaire, etc.), les résultats (par année, par parcours, par *item*, etc.) et les conséquences (ou conclusions tirées) de cette enquête auraient été bienvenues.

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Cursus en trois ans pour le parcours *Management public*.
- Spécialisation progressive des enseignements dans le parcours *Management public*.
- Caractère pluridisciplinaire de la formation.
- Importance réservée aux stages, obligatoire dès la L1 pour le cursus complet *Management public*.
- Equipe pédagogique diversifiée et impliquée.

Points faibles :

- Insuffisance de liens institutionnalisés avec les administrations publiques et/ou organismes accueillant les étudiants en stage.
- Manque de lisibilité de l'articulation des parcours de la L3.
- Absence d'UE préparation concours.
- Suivi des diplômés insuffisamment détaillé.
- Pratique des conseils de perfectionnement non généralisée.

Avis global et recommandations :

L'avis porté sur cette formation est globalement satisfaisant. Elle est en cohérence avec le champ disciplinaire et permet sans doute de maintenir un effectif important tourné vers les carrières dans la fonction publique. Le cursus complet LAP *Mangement public* est original et bien structuré. Le caractère pluridisciplinaire de la formation et la spécialisation progressive des enseignements assurent l'acquisition d'un socle de connaissances et compétences fondamentales en L1 et L2 (parcours *Management public*) avant une spécialisation en L3 orientée vers une poursuite d'étude en masters professionnels ou la préparation des concours administratifs. L'articulation des différents parcours de L3 de la FDSP entre eux, et de ces parcours avec celui de l'IMPGT et celui de l'IEP devrait néanmoins être précisée.

Par ailleurs, quelques points seraient à développer (mise en place d'une UE dédiée à la préparation aux concours dans la fonction publique, recours au numérique, suivi des diplômés, conseil de perfectionnement au niveau de la mention, liens avec les anciens diplômés).

Observations de l’établissement

Aix*Marseille université
Initiative d'excellence

Le Président de l'université

à

Monsieur Jean-Marc GEIB
HCERES
Directeur du Département d'Evaluation des Formations

Objet : Observations aux rapport d'évaluation des experts HCERES sur les formations
N/Réf. : DEVE/PF/IDP/NA

Dossier suivi par Nathalie ALMERAS
Tél : 04 42 17 27 31
nathalie.almeras@univ-amu.fr

Pièce(s) jointe(s) : 1 document

Marseille, le lundi 24 avril 2017

Monsieur,

Nous faisons suite à votre mail du 6 avril 2017 dans lequel vous nous communiquez le rapport d'évaluation HCERES sur les formations et les champs de formations.

Comme demandé dans ledit mail, nous vous faisons part de nos observations dans le document joint.

Nous vous souhaitons bonne réception et vous prions de croire, Monsieur le Directeur, à l'expression de nos respectueuses salutations.

Yvon Berland

Université d'Aix-Marseille · AMU ·

Observations émises en réponse au rapport du HCERES (vague C)

LICENCE

N° du rapport HCERES : 419011

Intitulé de la formation :

ADMINISTRATION PUBLIQUE

Avril 2017

Observations émises en réponse au rapport du HCERES (vague C)

Rubrique	Réponse

Analyse	
Objectifs	La complémentarité des parcours de L3 relève d'abord de l'appartenance au même champ disciplinaire : droit-économie-gestion. Ensuite, l'accès à chacun des parcours de L3 est possible pour tous les étudiants mais principalement pour ceux ayant suivi 4 semestres à l'IEP ou à l'IMPGT ou à la FDSP. Enfin si la distinction entre le parcours FDSP et le parcours IEP est ténue, c'est davantage sur les publics accueillis que la différence s'opère puisque le parcours IEP est ouvert à des étudiants souhaitant se réorienter. Cela constitue un axe fort de l'IEP en offrant une « deuxième chance » à des étudiants n'ayant pas intégré la filière juridique par exemple.
Organisation	Dans le cadre des deux premières années de la LAP Management public, il y a peu de TD adossés aux CM car l'objectif est de faire évoluer progressivement les étudiants vers les matières relevant des sciences de gestion. Dès lors, les semestres 1 et 3 notamment sont organisés de manière à présenter une palette large des fondamentaux formant les sciences de gestion. En revanche les modalités d'évaluation incluent du contrôle continu permettant un suivi personnalisé des étudiants.
Positionnement dans l'environnement	AMU dispose d'une convention cadre avec l'Ecole de l'Air BA701 et l'Ecole des commissaires des armées. L'IMPGT est partie prenante à cette convention dans le cadre de la L3 parcours Management public. En effet, en amont, l'IMPGT propose un DU aux élèves de cette institution. Les cours sont assurés en majorité par des enseignants de l'IMPGT. En L3 parcours Management public, un quinzaine d'élèves intègrent la formation et suivent 75 % des enseignements à l'IMPGT.
Equipe pédagogique	Les professionnels qui enseignent les techniques du journalisme et de la communication dans le cadre du parcours JCO sont issus de la presse quotidienne régionale et nationale et de diverses agences de communication. En outre, le parcours JCO bénéficie d'un poste de MCF associé occupé actuellement par un professionnel, journaliste en l'occurrence.
Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études	Le tableau des effectifs présentés concerne exclusivement la LAP Management public de la première à la troisième année sachant que pour l'année 2015-2016 la L3 parcours Management public a atteint 99 étudiants. S'agissant des autres parcours de L3, chacun présente un effectif avoisinant une vingtaine d'étudiants.

Place de la professionnalisation	S'agissant de l'UE stage pour la LAP Management public, celle-ci est obligatoire aux semestres 2, 4 et 6.
Place des projets et des stages	Précision 7ème ligne : « Les parcours de LAP en 3ème année ne proposent pas de stages obligatoires… » : il s'agit des parcours autres que celui porté par l'IMPGT. Précision concernant le parcours LAP JCO : Extrait du règlement d'examen du parcours JCO, art.10 : « Le stage d'application obligatoire d'une durée minimale d'un mois doit être programmé soit pendant l'année universitaire (sous réserve de l'acceptation de la période d'absence par les responsable du Magistère JCO), soit pendant les vacances. »
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	L'accompagnement personnalisé des étudiants est mis en place dans le cadre des trois années de la LAP Parcours Management public.
Evaluation des étudiants	La durée des épreuves écrites lors des évaluations individuelles en LAP Management public est en moyenne de deux heures.
Conseil de perfectionnement et procédures d'auto-évaluation	A la fin de chaque année, le parcours JCO convoque un comité de perfectionnement. Les étudiants évaluent leurs enseignements et formulent toutes remarques sur la vie pédagogique et administrative. L'équipe pédagogique se concerte ensuite pour répondre aux demandes des étudiants.